



DECLARATION LIMINAIRE DU CTL DU 19 NOVEMBRE 2012

Pendant 5 années les agents de la DGFIP ont fait les frais de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), appuyée sur la fusion DGI-DGCP, elle a sabordé le Service public fiscal, foncier et financier, laminé les effectifs et conduit à une dégradation sans précédent de la vie au travail, de l'accomplissement des missions et des conditions d'accueil des usagers.

Pour le premier point du jour, nous tenons déjà à vous mettre en garde sur les conditions de mise en place du SIP et de l'accueil y afférent, celles ci ne correspondent pas aux réelles besoins humains (nombre de poste d'agents dédiés à l'accueil et à son encadrement que vous n'avez pas jugé utile de créer). La mise en place de ce SIP, telles qu'elles sont décrites dans les documents de ce CTL nous laisse présager le pire.

D'ailleurs, des agents envisagent déjà leur départ de cette structure dès que possible, considérant la restructuration de ce service comme une véritable usine à gaz dans des conditions de travail devenues à la limite du supportable.

Pour la spécialisation du poste comptable de Calais CH et Banlieue, la aussi nous déplorons, malgré le mécontentement général des agents, la mise en place imposée de cette restructuration d'un poste comptable.

D'ailleurs, les élus locaux sont très mécontents , ils l'ont fait savoir à l'Etat par l'intermédiaire du préfet, mettant en cause la qualité du service rendu aux collectivités locales qui va se dégrader. Toutes ces craintes ici et ailleurs dans d'autres domaines sont restées sans suites et sont écartées de la part de notre administration, qui à chaque fois fait la sourde oreille à l'ensemble de ces mises en garde.

Pour le troisième point, nous vous avons par un message commun donné notre point de vue sur ce transfert et sur les conditions de mise en place une fois de plus imposée et sans concertation.

Face à ce manque de dialogue et de concertation, la CGT Finances Publique votera tout naturellement contre sur ces trois points.

En ce qui concerne la démarche stratégique, ensemble, nous avons combattu les logiques destructrices de la RGPP, ce n'est pas pour accepter, aujourd'hui, « une démarche stratégique » à l'ordre du jour du présent CTL et marque de fabrique du nouveau Directeur général qui porte des orientations identiques. La DGFIP estimant la fusion faite, souhaite enraciner les contraintes en terme d'emplois et de budgets par la mise en place de cette démarche et de déterminer les conditions dans lesquelles la DGFIP pourrait assurer ses mission en les adaptant.

C'est dans la voie de nouvelles régressions pour notre service public et ses agents que le gouvernement et ses nouveaux serviteurs veulent nous engager.

Dans ce contexte, le Directeur Général peut continuer ses opérations de « charme » dans les services et présenter « sa démarche stratégique », les agents ne sont pas dupes ! Ils ne se laisseront pas bernier par un pseudo dialogue social, ils ne sacrifieront pas leurs missions dans des « ateliers » destinés à choisir des simplifications qui ne serviront qu'à supprimer de nouveaux emplois !

Les élus de la CGT Finances Publiques

Patrice STAWSKI

René QUIDE